

# Positionspapier

**Initiator\*innen:** David Rietzler, Jakub Walczak, Charlotte Günther, Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern)

**Titel:** **A1-221-FR zu A3: De la justice et de l'injustice —  
Thèses sur le système judiciaire**

---

## Antragstext

### Von Zeile 220 bis 221 einfügen:

de discrimination et d'exclusion souffrent à nouveau de cette incapacité ou de cette réticence du système judiciaire à rendre justice. Cette injustice est renforcée par la détention préventive, l'un des instruments répressifs les plus puissants du système. Malgré le principe fondamental de l'État de droit de la présomption d'innocence, qui doit toujours être appliqué en détention préventive, les dommages causés par la détention sont énormes. De même, la détention préventive présente un nombre accru de suicides en comparaison avec d'autres mesures juridiques. Les dommages psychologiques causés à des personnes potentiellement innocentes par l'action de l'État sont en contradiction avec le principe légal selon lequel celle-ci doit être proportionnée (art. 5, al. 2, Cst.) et s'éloignent à bien des égards de la notion théorique de justice, pourtant facile à comprendre dans son essence. La répression systématique des groupes marginalisés susmentionnés est renforcée par l'existence d'un instrument aussi puissant que la détention préventive.

### Von Zeile 370 bis 373:

[Leerzeichen][<https://cockpit.gfsbern.ch/fr/cockpit/violence-sexuelles-en-suisse/>], consulté le 07/01/2024

<sup>[9]</sup> Office fédéral de la statistique (OFS) : Erhebung über die Einkommen und Lebensbedingungen SILC, Vertrauen in Institutionen, 2021, Berne 2023. <sup>[9]</sup> [env. 50 % selon : «Freiheitsentzug, Insassenbestand in Untersuchungshaft nach Kanton», Office fédéral de la statistique, 2019.](#)

## **Begründung**

La mention de la détention préventive est inévitable lorsque l'on parle d'instruments répressifs arbitraires et puissants de l'État, aussi elle devrait être traitée dans ce papier de position. L'existence de la détention préventive telle qu'elle est organisée actuellement est en contradiction avec l'un des principes les plus fondamentaux de l'État de droit, la présomption d'innocence. Cette anomalie devrait être mentionnée, car il est important que la JS s'oppose à la détention préventive actuelle ; celle-ci va, comme nous l'avons mentionné, avec un taux élevé de suicides et a coûté la vie à 91 personnes depuis 2003. Le discours social à ce sujet doit être alimenté et la JS doit prendre position, car ce fait va à l'encontre des valeurs fondamentales de notre parti. Il est donc très important d'aborder cette thématique dans un tel papier de position.